

Palézieux: De la voie romaine à la «voie verte»

Par Jean-Pierre Dewarrat

D'habitude, en matière de conservation et/ou de réhabilitation patrimoniale, on est en présence d'éléments architecturaux dans leur entier (maison, mur, jardin, etc.) ou encore, et c'est parfois le cas, de «vestiges» uniquement (soit de restes, d'un morceau du passé parvenu à nous sous forme de fragments et pour partie détruit disparu ou hors d'usage, voire même demeuré dans un état d'oubli total. Dans le cas de Palézieux (commune d'Oron/VD), il en est et va tout autrement.

Ici, on a à faire à un tracé routier historique pour l'essentiel hors d'usage et disparu, mais dont la trace territoriale et la matérialité archéologique existent toujours, conservées sous terre (ancienne voie romaine) et, en parallèle, dont le tracé demeure visible car marqué par des cordons boisés rectilignes (arbres en ligne), bien visibles au niveau du sur-sol. Inscrits en bordure d'une ancienne voie de communication, ces éléments de végétation sont la marque paysagère et la trace contemporaine de la route disparue; ils en sont de nos jours la «mémoire territoriale». Ou comment à partir du passé, à mi-chemin entre archéologie du territoire et développement territorial, préparer l'avenir en «fabriquant» du neuf avec de l'ancien!

A Palézieux (commune d'Oron/VD), nature et culture ont au fil du temps fabriqué à double un authentique «monument paysager» sur le tracé d'une ancienne voie romaine. Là-bas, la quête de l'existence d'une antique voie, de sa localisation et de son actuelle matérialité (invisible au plan archéologique et visible au plan paysager) a constitué le fil rouge d'une recherche en archéologie du territoire. Vécue comme un roman policier et se déclinant comme autant de poupées russes en enfilade, cette recherche a déjà produit un «Rapport scien-

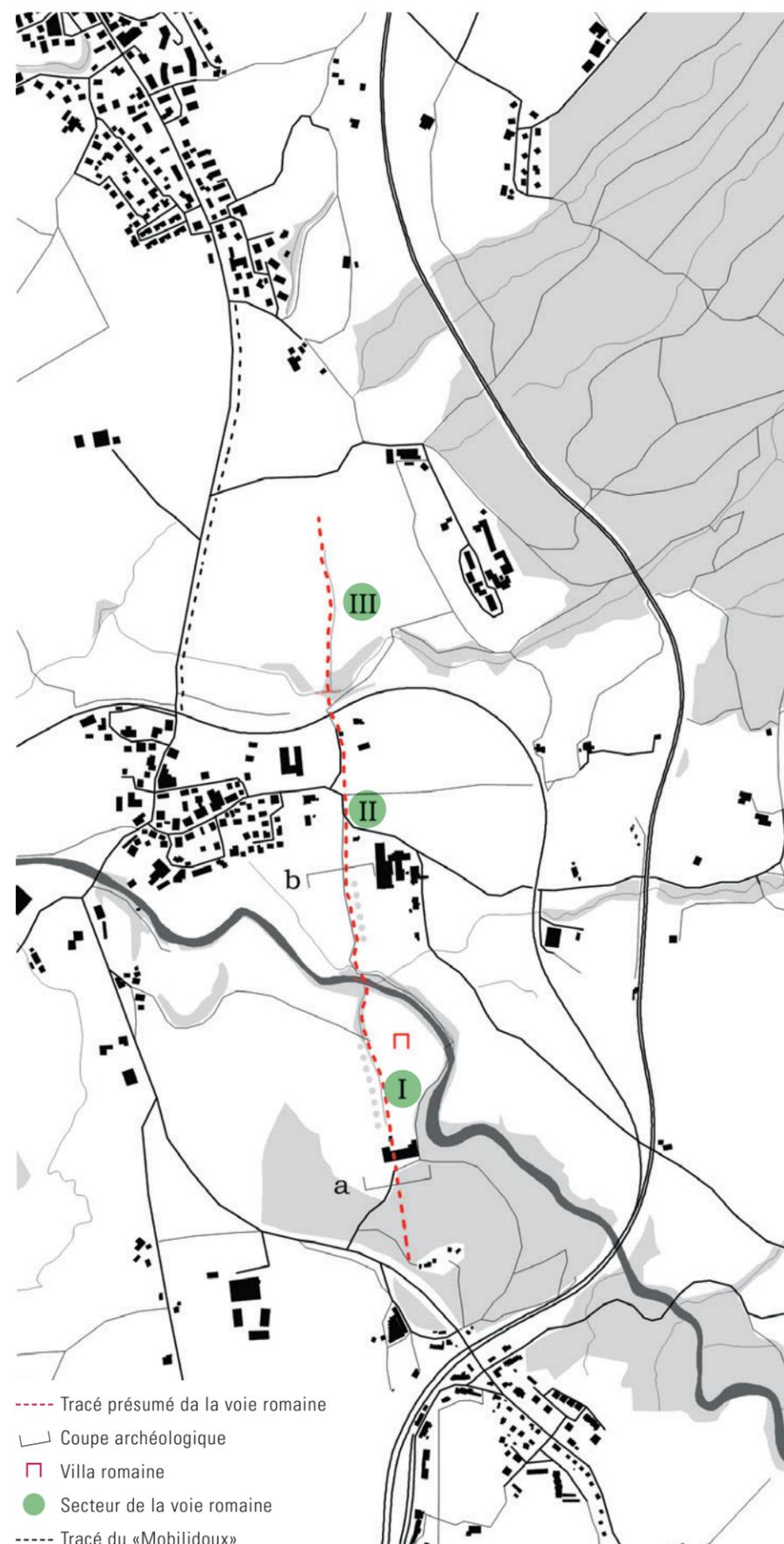


Fig. 1: Plan de situation: en bas, Palézieux-Gare, au centre à gauche, Palézieux-Village et en haut, Oron-la-Ville. En haut à gauche, la toute récente voie du «Mobilidoux», établie en parallèle côté est de la route cantonale.

tifique» qui, un jour proche ou lointain, débouchera peut-être sur la réalisation d'une future voie de mobilité douce.

Une importance ancienne voie de communication

Document cartographique exceptionnel, la «Table de Peutinger», copie médiévale d'une carte routière du Bas-Empire romain, affiche sur le feuillet incluant l'Helvétie romaine et ses proches voisins, un segment de grande route (soit l'axe principal de Suisse occidentale) reliant les rives du lac Léman aux contreforts du Jura, à savoir le site gallo-romain de Viviscus (Vevey/VD) à celui de Petinesca (Studen près de Bienne/BE) via la capitale des Helvètes, Aventicum (Avenches/VD). La région d'Oron se situant en Haute-Broye vaudo-fribourgeoise, c'est la localisation du segment de voie romaine méridional et régional Viviscus/Vevey-Uromagus/Oron-la-Ville qui a tôt retenu l'attention des historiens.

En 1895, Charles Pasche mentionne brièvement la voie romaine: «On voit encore les restes de la route romaine entre Oron et Palézieux (VD) et près d'Attalens (FR).»¹ Auparavant Louis Levade, dans son Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud² ne mentionne pas la voie romaine, mais s'attarde sur la description d'une villa romaine, localisée à Palézieux au lieu-dit Le Martinet (soit une forge). En 1867, dans leur dictionnaire, David Martignier et Aymon de Crousaz, citent les deux objets, la villa et la voie romaine en mentionnant que «Palézieux était situé

¹ Charles Pasche. La contrée d'Oron. Lausanne 1895, p. 12, note 1.

² Louis Levade. Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud. Lausanne 1824, pp. 243-244.

Fig. 2: Palézieux, peu au nord de Palézieux-Gare, le rideau d'arbres du Martinet (secteur I du plan) vu depuis le pré de la Maladaire. Le cordon boisé rectiligne souligne le tracé de l'ancienne voie romaine. A l'arrière, site de la villa gallo-romaine homonyme. Tout à droite, hors image, le site de l'usine Robapharm, lieu du relevé archéologique de 1985 (voir aussi fig. 4, au lieu-dit La Clavaleyre).



Fig.3: A l'est de Palézieux-Village, au lieu-dit La Condémine, le tracé de l'ancienne voie romaine est toujours en usage sous forme d'une dévestiture agricole (ici vue depuis le nord en direction du sud). Au centre de l'image, à droite du chemin (ouest), à la limite du pré et du champ cultivé: c'est ici que la voie a été repérée en coupe en novembre 1996. Au fond, le cordon boisé marque le cours d'eau de la Broye.

sur la route romaine qui reliait Vevey à Minnodunum, à travers le plateau élevé du Jorat.»³.

En dernier, en 1921, Eugène Mottaz dans son dictionnaire historique, dernier opus du genre, est le plus disert et rapporte que: «La route romaine ne traversait pas le village actuel de Palézieux; elle le longeait à l'orient, suivait le chemin dit aujourd'hui du Martinet, traversait la Broye, arrivait dans la villa romaine au Martinet et continuait ensuite par les lieux-dits La Chevalleyre (Clavaleyre en 1815) et La Maladière pour se diriger sur Bossonens (FR) et Attalens par la Saugé et Monéaz.»⁴ Ce dernier auteur est de loin le plus intéressant; en suivant sa description sur une carte locale, on comprend qu'il superpose l'antique tracé routier avec le chemin local passant à côté du site de la villa (Fig. 1, secteur I). C'est d'abord vers le Martinet qu'il faut concentrer observations de terrain et recherches cartographiques.

³ David Martignier, Aymon de Crousaz. Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud. Lausanne 1867, p. 718.

⁴ Eugène Mottaz. Dictionnaire historique, géographique & statistique du canton de Vaud. Lausanne 1921, p. 398.

Un premier long rideau d'arbres, indice d'un ancien chemin ...?

Au Martinet, côté ouest, la parcelle est autant délimitée que fermée par un long rideau d'arbres constitué d'une majorité d'arbres fastigiés (de profil vertical); l'alignement arboré, long de près de 220 mètres, est doublé en parallèle, côté est, d'un petit ruisseau au cours canalisé (Fig. 2). D'axe sud-nord, ce cordon boisé, étroit (large en tout de près de 3 mètres), haut (en moyenne de 15-18 mètres) et totalement rectiligne se fonde, côté nord à l'approche de la Broye, à l'intérieur d'un épais cordon boisé irrégulier. Là, le ruisseau s'encaisse et serpente légèrement. Le talus occidental présente des vestiges d'un muret de soutènement (gros blocs irréguliers), indice potentiel d'un ancien chemin creux et localement muré.

Dans la pente inférieure de la parcelle du Martinet, la carte archéologique signale la présence d'une villa gallo-romaine. De nos jours, aucune trace de l'ancienne villa n'est visible dans la prairie, mais il y a deux à trois décennies, les labours de printemps et d'automne mettaient saisonnièrement au jour quantité de matériel d'origine romaine (fragments de tuiles, de céramique, de verre, etc.).

Poursuivons notre quête de vestiges routiers. Outre Broye, rive droite, un cheminement routier existe toujours. Toujours dans l'axe sud-nord du rideau d'arbres du Martinet, le tracé est là conservé, en droite ligne, sous forme de trois tronçons distincts: se succédant du sud au nord, une dévestiture agricole, à la hauteur de la Condémine (Fig. 3), un bout de la route communale Palézieux-Village-Écoteaux (au virage) et un tronçon de route, également asphaltée, menant via un passage sous la voie ferrée aux abords du cours de la Mionnaz (Fig. 1, secteur II). Outre Mionnaz enfin, au lieu-dit Champ Milliet, présence toujours dans l'axe d'un second rideau d'arbres rectiligne (long de 280 mètres), aussi flanqué en parallèle, mais ici côté ouest d'un petit ruisseau (Fig. 1, secteur III). Du Martinet, au sud, au Champ Milliet, au nord, l'ensemble mesure près de 1,35 kilomètres de long avec un premier cordon boisé au Martinet, un second au Champ Milliet et un secteur de route encore en usage, au centre, à la Condémine, long de 500 mètres. Le doute n'est plus de mise: nous sommes en présence des vestiges d'une ancienne voie de communication, pour l'essentiel disparue certes, mais dont la «mémoire» se mani-

festes de nos jours sous la forme de deux longs rideaux d'arbres compacts.

L'apport de la cartographie historique

Une fois les éléments identifiés et l'hypothèse de terrain posée, l'apport de la cartographie historique sera déterminant, car elle vient confirmer notre hypothèse. Dans le secteur I (Le Martinet), la carte communale de Palézieux de 1815 (Fig. 4) contient une voie, alors déjà déclassée en chemin secondaire, qui s'étire entre les lieux-dits Le Martinet (à l'est) et La Maladaire (à l'ouest). Il s'agit d'un tracé axé sud-nord qui passait à l'est du village de Palézieux et l'évitait même en se dirigeant sur Oron-la-Ville. Localement, le chemin est alors une simple dévestiture qui franchissait la Broye à gué. La route principale passait alors déjà à l'ouest, au pied du gibet régional, pour rejoindre le village à la hauteur du vieux château-fort par un pont de pierre. Sur le plan cadastral de 1868 (Fig. 5), on observe deux changements majeurs intervenus dans l'intervalle. Le chemin est réduit à une étroite lanière foncière et n'a partant plus d'appellation viaire. Un petit «ruisseau» y a pris place; c'est celui qui existe toujours en 2016.

Au cours du XIX^e siècle, de gros travaux de drainage entrepris dans ce secteur ont conduit à l'abandon du vieux chemin local du Martinet en le réaffectant à une fonction de collecteur des eaux. A l'autre extrémité au nord, la même modification a été entreprise au secteur III, au lieu-dit Champ Milliet avec la création d'un petit ruz s'écoulant vers la Mionnaz. Entre temps, la construction ex nihilo, au milieu de la vaste cuvette (jadis occupée par l'ancien lac tardiglaciaire de Palézieux) d'une «Route de 2^e classe» reliant en droite ligne le centre de Palézieux-Village à Oron-la-Ville a également rendu l'ancien cheminement par l'est de la plaine inutile.

Sur l'ensemble de la région de Palézieux, la toponymie vient également en appui de l'ancienneté de la route, ainsi les différentes «Maladaire» (ancienne léproserie établie le long des grands axes), sans compter tous les noms renvoyant à la forte humidité des lieux, tels que Le Marais, Cra-moux, etc. (marque de l'ancien lac provisoire).

L'archéologie apporte une confirmation

Une ancien tracé routier de nos jours en partie disparu et hors d'usage étant maintenant une certitude, la question se pose dès lors:

de quelle époque date-t-il? S'agit-il de la voie romaine?

En deux points au moins (point a et b du plan, Fig. 1), une coupe de la route, visible en stratigraphie, a été repérée. En premier, tout au sud au Martinet (point a), à côté de l'usine Robapharm, un rapport du service archéologique cantonal, daté du 10 avril 1985, signale «l'encaissement d'une ancienne route (...) avec tessons de céramique de l'époque romaine».⁵ Outre Broye, à la Condémine (point b), une notice du même service⁶ rapporte que «en novembre 1996, la coupe de l'ancienne route utilisée au Moyen Âge, mais d'origine probablement romaine, a pu être observée à une profondeur d'environ 70 cm de la surface du sol actuel (...). La voie de roulement est composée d'un hérisson de gros blocs d'une vingtaine de cm de diamètre reposant sur une épaisse assise de galets et de sable gravillonneux d'une épaisseur de 80 cm. (...) La largeur de la route est de 6,2 m.». Enfin, à l'extrémité nord du tracé, à l'approche d'Oron-la-Ville,

⁵ Rapport de Max Klausener, section Monuments historiques et archéologie, Département des Travaux Publics-VD, sondage archéologique du Martinet, Palézieux-Gare, 10 avril 1985.

⁶ Revue historique vaudoise, 1997, p. 252.



Fig. 4: Palézieux, extrait de la carte communale de Palézieux (1815): l'ancien tracé routier est clairement visible au centre de l'image. A droite de la Broye (rive gauche ou flanc sud), le chemin (secteur I du plan) passe entre les lieux-dits Le Martinet et La Maladaire, toponyme routier de première importance. A gauche de la rivière (ou rive droite), le tracé se poursuit en droite ligne entre les lieux-dits La Condéménaz – Devant chez Jean et Jaulaz (secteur II du plan). Entre deux, la Broye se franchissait alors à gué. C'est au centre de la parcelle du Martinet que se trouvait la villa gallo-romaine.

Fig. 5: Palézieux, extrait du plan cadastral (1868), le long du lieu-dit A la Maladaire: on remarque le changement de statut (abandon du tracé routier) et de fonction (aménagée en «Ruisseau» collecteur) de l'ancienne route. La longue et étroite bande foncière de nos jours le rideau d'arbres local; tout à droite, dans la dépression du ruisseau située sous le lieu-dit A la Combaz, présence côté ouest du talus de vestiges d'un muret de soutènement de l'ancienne route (état du début du XIX^e siècle).



une observation très similaire de la route a aussi été faite en novembre-décembre 2003.

Fort de ces divers constats, se recoupant et se cumulant, pour nous l'identification de l'ancienne route comme voie romaine est validée. Remarquable cas de continuité d'usage d'une voie du Haut-Empire jusqu'au milieu du XIX^e siècle!

Un projet de future voie de mobilité douce: du site archéologique au «monument paysager»

Courant sur plusieurs années, ce travail d'enquête mêlant relevés de terrain et analyse des sources, s'est avéré passionnant et

s'est concrétisé par la rédaction d'un rapport détaillé sur la question de la voie romaine de Palézieux (printemps-été 2016), réalisé à la demande de la Municipalité d'Oron (dont Palézieux ressort depuis la fusion de dix communes de la Haute-Broye).

En parallèle et de longue date déjà, l'auteur a imaginé d'utiliser le tracé conservé et les traces matérielles collatérales de la voie romaine (au premier chef les rideaux d'arbres) pour réaliser sur toute ou partie de son antique tracé une voie de mobilité douce ou «voie verte». Ce (futur) projet dont la réalisation est du ressort de la Municipalité d'Oron aurait le double avantage d'en assurer à la fois – rarissime opportunité – la conservation et la pérennité ainsi qu'une affectation nouvelle d'utilité publique conférant – près deux millénaires plus tard – au vénérable chemin une seconde vie, une vitalité retrouvée.

Il faut savoir qu'au sud, entre le Martinet et la Condéménaz, un cheminement pédestre a été rendu praticable avec la création par l'armée, peu en amont, d'une passerelle de bois sur la Broye, voici plus d'une décennie. Le tracé qui longe une partie d'un ancien bief du moulin villageois est étroit et ça et là malaisé; il ne permet pas l'usage de vélos et encore moins de poussettes. A l'autre extrémité, au nord, une voie dévolue à la mobilité douce, appelée «Mobilidoux», a été créée ex nihilo, parallèlement à la route cantonale entre Palézieux-Village et Oron-la-Ville, et inaugurée au en automne 2015. Le succès a été immédiat.

Imaginé dès l'origine pour relier, loin à l'écart de la route cantonale passant par l'ouest, les deux entités de Palézieux, Village et Gare, le tracé de la voie romaine des secteurs I et II du plan de situation se prête(r)ait à merveille pour la réalisation d'une «voie verte» dans le secteur sud de l'ancien territoire de Palézieux. Ce projet, à concevoir en partenariat avec des ingénieurs civils et des architectes du paysage, exigera finesse et créativité au niveau du futur cheminement à réaliser ainsi qu'audace et originalité pour le franchissement de la Broye avec la conception d'une

passerelle résolument contemporaine. Ce futur ouvrage d'art serait la «cerise sur le gâteau», là-bas au-dessus de l'eau, en un endroit où le «génie du lieu» le disputerait au talent des concepteurs.

Conclusion

Le projet d'une liaison de mobilité douce à créer entre les deux entités du village de Palézieux est le fruit d'une série d'opportunités, d'autant de «rencontres»:

- La voie romaine est désormais localisée et sa matérialité en sous-sol la protège.
- Des rideaux d'arbres implantés le long de son tracé rectiligne soulignent sa présence et leur forte empreinte végétale en font un «monument paysager» localement important; l'addition de ces deux éléments en assure la «mémoire territoriale».
- Il y a également la rencontre – au sens intellectuel – entre l'auteur, qui depuis longtemps déjà caresse le projet d'une réhabilitation du tracé historique conservé en un chemin piétonnier, et une nouvelle génération d'élus politiques.
- La récente fusion de dix communes de la région dont Palézieux sous forme d'une grande entité nouvelle, dénommée Oron, modifie l'échelle de perception de la population et autorise de nouvelles approches et réalisations, en particulier au plan des équipements de loisirs et de mobilité.
- La toute récente mise en service du «Mobilidoux», axe de mobilité douce (au nord de Palézieux-Village), reliant le centre de la nouvelle commune, Oron, à Palézieux-Village, constitue une claire démonstration d'un nouvel état d'esprit (désormais, on pense région).
- Avec ce nouveau «Zeitgeist», les chances d'une réalisation future de la «voie verte» (au sud de Palézieux-Village) montent encore en puissance.

En ce début de nouveau millénaire, le fruit est maintenant mûr, la récolte ne dépendant que des possibilités du ménage communal.

Resümee

In Palézieux (Gemeinde Oron VD) existiert ein historischer Weg, der nicht mehr in Gebrauch und darum grösstenteils verschwunden ist. Archäologisch und landschaftlich ist er nach wie vor fassbar, sei es in unterirdischen Überresten, sei es in gut sichtbaren geradlinigen Baumreihen. Diese pflanzlichen Elemente entlang des ehemaligen Verkehrsweges zeichnen heute den Verlauf der verschwundenen Route nach; sie sind ihre «landschaftliche Erinnerung».

Legen die landschaftlichen Elemente die These nahe, dass hier einst ein Weg bestand, wird diese durch historische Karten erhärtet. Damit wird die Existenz eines einstigen Verkehrsweges an dieser Stelle zur Tatsache. Bleibt nur die Frage, aus welcher Zeit er datiert. Handelt es sich um eine Römerstrasse? An zwei Stellen wurden stratigraphische Sondierungen vorgenommen, die Berichte der Fachstelle für Kantonsarchäologie legen den Ursprung der Strasse in römischer Zeit nahe. Die Indizien sprechen also dafür, dass es sich bei der einstigen Route um die Römerstrasse handelt. Somit weist diese eine bemerkenswerte Kontinuität im Gebrauch auf: vom römischen Kaiserreich bis ins 19. Jahrhundert.

Seit langem schon hegt der Autor die Absicht, mit Hilfe der materiellen Spuren und der Anzeichen für die Römerstrasse (vor allem der Baumreihen) auf der gesamten Länge oder einem Teil des antiken Wegverlaufs eine Route für die sanfte Mobilität, einen «grünen Weg», einzurichten. Dessen (künftige) Realisierung, die in die Zuständigkeit der Gemeinde Oron fällt, hätte einen zweifachen Nutzen. Es böte sich hier die seltene Gelegenheit, die Erhaltung des antiken mit der Schaffung eines neuen öffentlichen Wegs zu verbinden, welcher der Römerstrasse nach fast zwei Jahrtausenden neues Leben einhauchen würde.